

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/03/2025 - 2469 - 2005 B 00643 - 482 065 745 - ADV MED HOLDING

2552469

REÇU LE
15 MARS 2025
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Repertoire :

ADV MED HOLDING
Société par Actions Simplifiée
au capital de 348 000 euros
Siège Social : 24-26 Cours du Danube
77700 SERRIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 962.504 € – RCS ROUEN 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ADV MED HOLDING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons établi en date du 16 décembre 2024, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels, ceux-ci n'ayant pas été établi dans les délais prévu par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 19 décembre 2024, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ADV MED HOLDING** relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

ADV MED HOLDING
Comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2024

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 20 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE

DocuSigned by:

4AED2B4091484F0...

Paul FOUBERT

Bilan Actif

		30/06/2024			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	10 450	10 450		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	48 973	20 203	28 769	32 599
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 810 149		1 810 149	1 791 939	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés				1 429	
Prêts					
Autres immobilisations financières	27 356		27 356	31 710	
TOTAL (II)		1 896 928	30 653	1 866 275	1 857 677
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				15 128
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	479 069		479 069	554 124
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	579		579	579	
DISPONIBILITES	345 929		345 929	77 799	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				6 689
	TOTAL (III)	825 577		825 577	654 319
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 722 505	30 653	2 691 851	2 511 997

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	31 710
(3) dont créances à plus d'un an	

Bilan Passif

		30/06/2024	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	348 000	348 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 800	34 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		15 324
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(447 890)	
	Résultat de l'exercice	1 370 560	514 286
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 305 470	912 410
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	109 044	401 665
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 063 634	784 798
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 308	33 105
	Dettes fiscales et sociales	173 564	194 890
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 832	185 128
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 386 382	1 599 587
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 691 851	2 511 997
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 370 559,64	514 285,60
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 345 737	1 346 226
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	518	
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

30/06/2024

31/12/2022

		France	Exportation	18 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 001 038		2 001 038	1 422 100
	Montant net du chiffre d'affaires	2 001 038		2 001 038	1 422 100
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			44 533	
	Autres produits			1	15 329
	Total des produits d'exploitation (1)			2 045 572	1 437 430
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			21 891	5 000
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			624 324	544 418
	Impôts, taxes et versements assimilés			36 353	25 229
	Salaires et traitements			838 741	575 153
	Charges sociales du personnel			353 978	249 492
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			25 091	13 901
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 960	1
	Total des charges d'exploitation (2)			1 902 339	1 413 194
RESULTAT D'EXPLOITATION				143 233	24 236

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2024	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		143 233	24 236
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	378 493	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	983	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	913 000	556 228
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	(2 172)	8 840
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	740 227	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 651 055	565 068
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		20 977
	Intérêts et charges assimilées (4)	79 751	26 096
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	723 446	
Total des charges financières		803 197	47 073
RESULTAT FINANCIER		847 858	517 996
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 368 601	542 231
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	41 885	27 429
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		41 885	27 429
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	160	129
	Sur opérations en capital	32 967	28 023
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	33 127	28 152
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 758	(723)
PARTICIPATION DES SALAIRES		6 800	
IMPOTS SUR LES BENEFICES			27 223
TOTAL DES PRODUITS		4 117 005	2 029 927
TOTAL DES CHARGES		2 746 445	1 515 641
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 370 560	514 286
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		(2 204)	8 823
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		53 224	19 956

Annexe libre

FAITS MARQUANTS:

- La société S.A.S. ADV MED HOLDING a procédé, par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2024, à la distribution d'un acompte sur dividendes à hauteur de 450 000,00 €.

- Les titres ci-après détaillés:

- a- Titres TIGRAN, valeur brute 438 222 €
- b- Titres M3AT, valeur brute 9 980 €
- c- Titres CHRONIX, valeur brute 275 243 €

, ont fait l'objet en 2022 d'une dépréciation à 100% de leur valeur brute. Au cours de l'exercice clôturant au 30 juin 2024, la société a rassemblé les pièces et documents justificatifs pour sortir ces actifs de ses comptes d'une part, et d'effectuer une reprise de la provision pour dépréciation des titres financiers soit 722 016 euros avec les conséquences fiscales que cela incombe.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 691 851** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 117 005** euros et un total **charges de 2 746 445** euros, dégageant ainsi un **résultat de 1 370 560** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **18** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencement et aménagement	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée aux prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Effectif

L'effectif moyen de la société s'élève à 10 salariés.

Capital social

	30/06/2024	Nombre	Val.Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 480,00	100,0000	348 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 480,00	100,0000	348 000,00

Effectif moyen

	30/06/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés	7	
	Ouvriers		
	TOTAL	10	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2024
Capital social	348 000				348 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	34 800				34 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	15 324	(15 324)			
Report à nouveau		2 110		(450 000)	(447 890)
Résultat de l'exercice	514 286	(514 286)		1 370 560	1 370 560
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	912 410	(527 500)		920 560	1 305 470

Date de l'assemblée générale 14/06/2023

Dividendes attribués 527 500

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 527 500

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 384 910

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 384 910

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 393 060

La variation du report à nouveau de 450 000,00 € correspond à l'acompte sur dividendes enregistré dans un compte comptable séparé du report à nouveau. Celle-ci fait suite à la décision des associés en Assemblée Générale Extraordinaire comme le stipule l'Annexe des comptes ainsi présentés.

FIDUCAIRE FRANCK DAVID ET ASSOCIES	SAS ADV MED HOLDING	Page.: 26
------------------------------------	---------------------	-----------

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	10 533		10 450		10 533	10 450
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 533		10 450		10 533	10 450
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 178				10 178	
	Instal., agencement, aménagement divers	19 635		8 662		17 587	10 709
	Matériel de transport			25 024		25 024	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	77 195		10 032		48 963	38 264
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 007		43 718		101 752	48 973
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 810 149					1 810 149
	Autres titres immobilisés	723 446				723 446	
	Prêts et autres immobilisations financières	31 710		10 106		14 460	27 356
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 565 305		10 106		737 906	1 837 505
TOTAL		2 682 845		64 274		850 191	1 896 928

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 533	10 450	10 533	10 450
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 533	10 450	10 533	10 450

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 178		10 178	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 309	603	9 862	2 050
	Matériel de transport		876	876	
	Matériel de bureau, mobilier	52 921	13 163	47 930	18 154
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 408	14 641	68 846	20 203

TOTAL	84 941	25 091	79 379	30 653
-------	--------	--------	--------	--------

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						

Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						

TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	18 210 722 017		18 210 722 017	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	740 227		740 227	
TOTAL GENERAL		740 227		740 227	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				740 227	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	27 356		27 356
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	573	573	
	Impôts sur les bénéfices	51 767	51 767	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 140	1 140	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	421 042	421 042	
	Débiteurs divers	4 547	4 547	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		506 425	479 069	27 356
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	518	518		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	108 526	67 881	40 644	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 308	27 308		
	Personnel et comptes rattachés	70 731	70 731		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 826	54 826		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 827	42 827		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 180	5 180		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 063 634	1 063 634		
	Autres dettes	12 832	12 832		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 386 352	1 145 737	40 644	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		492 483			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		54 437			

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	30/06/2024
Crédits-bails	cf tableau crédits-bails			
		TOTAL		

FIDUCAIRE FRANCK DAVID ET ASSOCIES	SAS ADV MED HOLDING	Page : 31
------------------------------------	---------------------	-----------

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2024
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				59 410	59 410
	Dotation exercice				40 725	40 725
	TOTAL				100 135	100 135
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				100 151	100 151
	Dotation exercice				44 823	44 823
	TOTAL				144 974	144 974
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				10 080	10 080
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				10 080	10 080
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				907	907
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				907	907
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

30/06/2024		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
S.A.S.U. 4 MED FRANCE		1 027 120	865 200	100,00	901 000	901 000
S.A.S.U. HEMOCUE FRANCE		40 000	561 577	100,00	359 349	359 349
S.C.I. ADV		550 000	549 017	99,99	549 800	549 800
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
S.A.S.U. 4 MED FRANCE				5 057 462	(15 935)	
S.A.S.U. HEMOCUE FRANCE		421 042		5 409 549	517 534	913 000
S.C.I. ADV					(983)	378 487
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Produits et Charges exceptionnels
au 30/06/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Prix de cession des élmts d'actifs cédés		41 885
Pénalités - Amendes - Contraventions	160	
Valeurs nettes comptables des élmts actifs cédés	32 907	
Charges exceptionnelles diverses	60	
Totalisation	33 127	41 885

Engagements financiers

	30/06/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Caution OSEO BDPME		8 000	
		8 000	
Engagements de crédit-bail Engagements crédit-bail Engagements de locations financières / véhicules		10 080 21 234	
		31 315	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		27 135	
		27 135	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		66 449	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers = Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
A Horizon 5 ans	4 455	
A Horizon 10 ans	548	
A Horizon 15 ans	17 785	
A Horizon 20 ans		
A Horizon 30 ans	4 346	
Totalisation	27 135	

Désignation de l'entreprise : SAS ADV MED HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 18							
Adresse de l'entreprise : 24 Cours DU DANUBE		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 8 2 0 6 5 7 4 5 0 0 0 5 1		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 30062024							
		N-1 31122022							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 450	10 450			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
		Terrains	AN	AC					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48 973	20 203	28 769	32 599	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	1 810 149		1 810 149	1 791 939
	Créances rattachées à des participations		BB	BC					
	Autres titres immobilisés		BD	BE				1 429	
	Prêts		BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	27 356		27 356	31 710		
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 896 928	30 653	1 866 275	1 857 677	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				15 128	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY					
		Autres créances (3)	BZ	CA	479 069		479 069	554 124	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	579		579	579	
		Disponibilités	CF	CG	345 929		345 929	77 799	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI				6 689		
TOTAL (III)		CJ	CK	825 577		825 577	654 319		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 722 505	30 653	2 691 851	2 511 997	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS ADV MED HOLDING			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 348 000)	DA	348 000	348 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	34 800	34 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		15 324
	Report à nouveau	DH	(447 890)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 370 560	514 286
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 305 470	912 410
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	109 044	401 665
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 063 634	784 798
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 308	33 105
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 564	194 890
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 832	185 128
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 386 382	1 599 587	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 691 851	2 511 997	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 345 737	1 346 226
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	518	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADV MED HOLDING										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	2 001 038	FH		FI	2 001 038	1 422 100			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 001 038	FK		FL	2 001 038	1 422 100			
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	44 533				
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	15 329			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 045 572	1 437 430		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 891	5 000			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	624 324	544 418			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	36 353	25 229			
	Salaires et traitements *					FY	838 741	575 153			
	Charges sociales (10)					FZ	353 978	249 492			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	25 091	13 901			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)					GE	1 960	1			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 902 339	1 413 194		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)										
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	378 493				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	983				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	913 000	556 228			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(2 172)	8 840			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	740 227				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	1 651 055	565 068			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		20 977			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	79 751	26 096			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	723 446				
Total des charges financières (VI)						GU	803 197	47 073			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	847 858	517 996			
						GW	1 368 601	542 231			

Désignation de l'entreprise SAS ADV MED HOLDING		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	41 885 27 429
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	41 885 27 429
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	160 129
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	32 967 28 023
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 127 28 152
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 758 (723)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	6 800
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 223
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 117 005 2 029 927
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 746 445 1 515 641
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 370 560 514 286
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	51 823 45 502
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	(2 204) 8 823
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	53 224 19 956
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	44 533
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3		
(13)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	33 127	41 885	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ADV MED HOLDING
Société par Actions Simplifiée
au capital de 348 000 euros
Siège Social : 24-26 Cours du Danube
77700 SERRIS

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 962.504 € – RCS ROUEN 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

À l'Assemblée générale de la société ADV MED HOLDING,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Rouen, le 20 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE

DocuSigned by:

4AED2B4091484F0...

Paul FOUBERT

ADV MED HOLDING
Société par Actions Simplifiée
au capital de 348 000 euros
Siège Social : 24-26 Cours du Danube
77700 SERRIS

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 962.504 € – RCS ROUEN 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

À l'Assemblée générale de la société ADV MED HOLDING,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

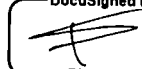
Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Rouen, le 20 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE

DocuSigned by:

4AED2B40914B4F0...

Paul FOUBERT

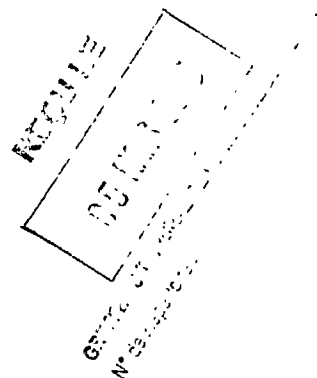
SOCIETE ADV MED HOLDING

S.A.S. au Capital de 348 000 €

24-26, Cours du Danube

77 700 – SERRIS

RCS MEAUX B 482 065 745



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 31 décembre,
A 12 heures,

Les associés de la S.A.S. Société par Actions Simplifiée ADV MED HOLDING, société au capital de € 348 000 divisé en 3 480 actions de € 100 chacune, se sont présentés en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social 26, Avenue Christian Doppler, sur convocation de la gérance, conformément à la loi et aux statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|---------------|
| - Monsieur Christian ROCTON | 2 610 actions |
| - S.A.S.U. M ²
Représentée par Monsieur Martin MICOL | 870 actions |
| Soit au cumul | 3 480 actions |

Les associés détenant les pleins pouvoirs, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian ROCTON président de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Martin MICOL associé de la société,

La cabinet SEC BURETTE mandaté en tant que Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé,

Le Président constate d'après la feuille de présence certifiée exacte, que tous les porteurs de parts sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels clos au 30 juin 2024,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce,
- Observations et questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau :

- Les comptes annuels,
- La note de gestion,
- Le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce.
- Un exemplaire des statuts

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des Associés non-gérants au moins quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve notamment le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du C.G.I.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le poste report à nouveau s'élève à la somme de €. 2 110.02, et le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2024 s'élève à la somme de €. 1 370 559,64.

Le Président rappelle qu'au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est déroulée le 28 juin 2024, les Associés de la Société ont décidé d'effectuer un acompte sur dividendes à hauteur de 450 000 euros. Par conséquent, la somme globale à affecter sur la clôture de cet exercice est donc de 922 669,66 €.



L'Assemblée Générale propose l'affectation suivante :

- Distribution d'un dividende net de 114.9425 € par actions, soit au total	400 000,00 €
- Réserves libres	390 000,00 €
- Report à nouveau	9 990,74 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Conformément aux dispositions de l'article 158 du C.G.I, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% à hauteur de 300 000 €. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 100 000 €.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- 31/12/2020	800 000,00 €
- 31/12/2021	550 000,00 €
- 31/12/2022	527 500,00 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte des conventions conclues sur l'exercice ou existant sur les exercices antérieurs et déclare approuver ce rapport dans tous ses termes.

Ce rapport spécial est complété par l'avis du Commissaire aux Comptes porté dans son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités prévues par la loi auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents et représentés



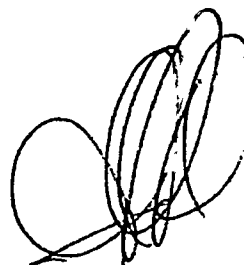
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président conformément aux statuts de la société.

Fait à Serris,
Le 31 décembre 2024.

A stylized handwritten signature consisting of a large 'Z' shape with a horizontal line crossing it.

Le Président
Mr Christian ROCTON

A complex, circular handwritten signature with multiple overlapping loops.

Le secrétaire
Mr Martin MICOL